

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

Envoyé en préfecture le 26/11/2025

Reçu en préfecture le 26/11/2025

Publié le



**EXTRAIT DU RE^{QSR2025}
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Marie COSTA,

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	25	
		17

Absents ayant donné un pouvoir : Madame BLANLUET à M. HUET, Mme Vanessa CHABOURINE à M. BAUMY.

Absente excusée : M. Pascal PETITPIERRE, M. Hervé LHOMME, M. Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, Mme Solène MENNECIER, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY.

Date de la convocation

14 novembre 2025

A été nommée secrétaire : M. Jacques ABBO

Date d'affichage

14 novembre 2025

Vu le Code des marchés publics,

Objet de la délibération

1 Achat public

Considérant l'analyse et la proposition de la commission d'appel d'offres du 18 novembre 2025,

1-1 Marchés Publics

1181 Avenant

Entendu l'exposé de Monsieur Fabrice PELLETIER, Adjoint au Maire,

**2025-081 - Avenant n°1
pour les travaux de
désenclavement de la place
du Souvenir**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-APPROUVE l'avenant n°1 pour les travaux de désenclavement de la place du Souvenir représentant une plus-value de 30 413.50 € HT soit 36 496.20 € TTC.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cet avenant.

le

et publication ou notification

27/11/2025

Le secrétaire de séance
Jacques ABBO

Pour copie conforme,

Le Maire,
Frédéric MURA

